

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Responsable assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. PARIS 2 (PANTHEON ASSAS), session 2022

Le président de l'université Paris-Panthéon-Assas,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Responsable assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. PARIS 2 (PANTHEON ASSAS), au titre de l'année 2022 :

Monsieur CROISSANT Jean-Marie, directeur général des services, président, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

Madame FOUQUE Anne-Laure, igr 2ème classe, vice-présidente, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

Monsieur CHOPARD-LALLIER David, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur DONNAT Arnaud, igr 1ère classe, expert, Menjs, Paris.

Madame LY Valérie, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université Paris Panthéon Assas, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 7 septembre 2022

Le président

Stéphane BRACONNIER